

## INFIRMIER(E) SANTE TRAVAIL - CDI - Saint Amand les Eaux (59)

### Rejoindre l'ASTAV en qualité d'Infirmier.e Santé au Travail, c'est :

- Rejoindre un Service de Prévention et de Santé au Travail à « taille humaine », dynamique et structuré ;
- Disposer de moyens récents et modernes ;
- Intégrer une équipe pluridisciplinaire composée de 34 Médecins du Travail, d'Infirmiers et d'intervenants en Prévention Risques Professionnels (Toxicologues, ergonomes, AST, psychologues, assistante sociale, infirmiers, QHSE...);
- Évoluer au sein d'une entité où bienveillance, innovation et conduite de projets sont incités.

Placé sous la responsabilité d'un médecin du Travail, l'infirmier en santé au travail de l'Astav suit en moyenne 3000 salariés. Acteur majeur de la prévention, il/elle accompagne des entreprises de secteurs diversifiés (Industrie, Logistique, Commerce...) sur un territoire de taille modeste.

- Travail en équipe locale : sous la responsabilité d'un médecin du travail en collaboration avec une secrétaire médicale et une assistante en santé travail.
- Statut salarié en CDI - Rémunération motivante - Avantages conventionnels
- Poste situé à Saint Amand les Eaux - à 20 minutes de Lille.

\*\*\*\*\*

### Profil recherché :

- Vous êtes titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier avec une expérience en santé au travail (service autonome ou inter entreprise). et/ou vous êtes titulaire d'une Formation qualifiante en Santé au travail
- Vous êtes rigoureux (se), méthodique, organisé(e), pédagogue et vous disposez de compétences relationnelles assurées et savez être à l'écoute.
- Vous souhaitez intégrer une structure dynamique, dotée de moyens modernes, de « taille humaine ».

\*\*\*\*\*

### Mission générale :

- Rôle exclusivement préventif consistant à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.
- Réaliser les visites d'information et de prévention, ainsi que leurs renouvellements dans le cadre du suivi individuel de l'état de santé des salariés ; Réaliser les visites intermédiaires effectuées dans le cadre du suivi individuel renforcé.
- Participer aux actions en milieu de travail, notamment aux actions de prévention et d'éducation à la santé au travail en sensibilisant et en informant les salariés en matière de santé et sécurité au travail.

- Participer à des actions d'information collectives, sous la responsabilité du médecin du travail
- Concourir au recueil d'observations et d'informations dans le cadre d'enquêtes et d'études, y compris épidémiologiques et de veille sanitaire.
- Réaliser des fiches d'entreprises et des études de poste
- Participer aux actions visant le maintien et l'insertion ou la réinsertion des salariés au poste de travail et dans l'emploi.

**Intéressé(e)? : Envoyez votre candidature à [myriam.roussel@astav.fr](mailto:myriam.roussel@astav.fr)**